

Gatineau, le 09 Avril 2025

ADDENDA M-001 & M00-2

## À L'ATTENTION DE TOUS LES SOUMISSIONNAIRES

**OBJET:** Appel d'offres CISSSO-2526-004-C REMPLACEMENT UNITE DE REFROIDISSEMENT -  
CHSLD DU PONTIAC

---

Mesdames,  
Messieurs,

Le présent addenda fait partie intégrante des documents de l'appel d'offres no CISSSO-2526-004-C et doit être lu conjointement avec les documents initiaux. Il a préséance en cas de contradiction.

Les SOUMISSIONNAIRES sont priés de tenir compte des modifications suivantes dans le document d'appel d'offres :

- Devis\_Mécanique & Électrique\_ASRP (WSP)

**L'OUVERTURE DES SOUMISSIONS RESTE LE**

**VENDREDI 25 AVRIL 2025 avant 11h00**

Adresse : 85 rue Bellehumeur, suite 301, Gatineau (Québec) J8T 8B7  
SVP diriger toute question en lien avec l'appel d'offres directement à moi.  
Cordialement,

*N. LOUNICI*

Nadjib LOUNICI  
Agent d'approvisionnement  
819-966-6100 poste 332314  
[nadjib.lounici@ssss.gouv.qc.ca](mailto:nadjib.lounici@ssss.gouv.qc.ca)

Les entreprises intéressées pourront formuler une plainte directement à l'AMP, au plus tard deux jours avant votre nouvelle date limite de réception des offres, uniquement sur le contenu des addenda.

<https://www.amp.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/plaintes/formulaire-plainte-adressee-a-organisme-public-20190712.pdf>

<b>ADD No. :</b>	<b>M-001</b>	<b>PROJET :</b>	CHSLD du Pontiac - Ajout d'un système de refroidissement
------------------	--------------	-----------------	--

<b>DISCIPLINE :</b>	MÉCANIQUE	<b>CLIENT :</b>	CISSS de l'Outaouais
<b>DATE :</b>	2024-04-04	<b>ARCHITECTE :</b>	(Nom de la firme, pas du professionnel)
<b>NO PROJET CLIENT :</b>	N/A	<b>DOSSIER WSP :</b>	CA0047439.3887

<b>DOCUMENTS JOINTS</b>	N/A	<b>NB DE PAGES :</b> (addenda et pièces jointes)	1
-------------------------	-----	---	---

Les soumissionnaires doivent prendre connaissance des précisions, additions ou modifications indiquées dans le présent addenda, lequel fait partie intégrante des documents d'appels d'offres. Ils devront en tenir compte lors de la préparation de leur soumission. Les soumissionnaires sont assujettis aux exigences et aux directives mentionnées au devis de l'architecte.

<b>PRÉPARÉ PAR :</b>	
François Patry, ing.	
<b>ASSISTÉ DE :</b>	
Sylvain Fournier, techn,	

<b>DESCRIPTION DES CHANGEMENTS</b>
------------------------------------

**A. RÉGULATION**
**A.1. DEVIS – Section 25 00 01**
**A.1.1. À l'article 1.5.4, ajouter ce qui suit :**

Contact du représentant en contrôles : [ServiceOttawa@bgis.com](mailto:ServiceOttawa@bgis.com) / 613-474-1563.

**A.1.2. Article 4.1.5 : remplacer cet article par ce qui suit :**

- .5 Actuellement, la géothermie ne fonctionne plus en chauffage. Prévoir un bloc de 32 heures pour vérifier et modifier la programmation actuelle pour permettre l'opération de la géothermie telle que la séquence d'origine.

<b>FIN DE L'ADDENDA</b>
-------------------------

<b>ADD No. :</b>	<b>M-002</b>	<b>PROJET :</b>	CHSLD du Pontiac - Ajout d'un système de refroidissement
------------------	--------------	-----------------	--

<b>DISCIPLINE :</b>	MÉCANIQUE	<b>CLIENT :</b>	CISSS de l'Outaouais
<b>DATE :</b>	2025-04-09	<b>ARCHITECTE :</b>	n/a
<b>NO PROJET CLIENT :</b>	CISSSO-2526-004-C	<b>DOSSIER WSP :</b>	CA0047439.3887

<b>DOCUMENTS JOINTS</b>	N/A	<b>NB DE PAGES :</b> (addenda et pièces jointes)	1
-------------------------	-----	---	---

Les soumissionnaires doivent prendre connaissance des précisions, additions ou modifications indiquées dans le présent addenda, lequel fait partie intégrante des documents d'appels d'offres. Ils devront en tenir compte lors de la préparation de leur soumission. Les soumissionnaires sont assujettis aux exigences et aux directives mentionnées au devis de l'architecte.

<b>PRÉPARÉ PAR :</b>	
François Patry, ing.	
<b>ASSISTÉ DE :</b>	
Sylvain Fournier, techn,	

<b>DESCRIPTION DES CHANGEMENTS</b>
------------------------------------

**A. CHAUFFAGE / REFROIDISSEMENT**
**A.1. Équivalence**

A.1.1. Le refroidisseur de liquide de marque Daikin proposé en lien avec le nouveau refroidisseur de liquide « REF-01 » est accepté en équivalence pour ce projet. Le modèle cité plus bas ne constitue qu'une approbation générale de performance. Il incombe à l'Entrepreneur et au fournisseur d'assurer le respect des critères de performance et de qualité de l'équipement proposé afin de rencontrer les exigences indiquées aux plans et devis.

- Marque : Daikin
- Modèle : AGZ006F

De plus, les caractéristiques suivantes devront être assurées :

- Si le cas, l'Entrepreneur devra assumer tous les coûts reliés à des modifications requises sur le site afin d'accommoder l'installation du produit proposé, tel que les raccordements électriques, de la construction d'une structure sous l'unité, ou autres.

<b>FIN DE L'ADDENDA</b>
-------------------------